



**Police locale de Mouscron
Plan zonal de sécurité 2014-2017**



Notre Plan zonal de sécurité 2014-2017 (ou PZS), rédigé dans le courant de l'année 2013, a été validé le 24 décembre dernier par les services des Ministres de la Justice et de l'Intérieur. Le PZS constitue, pour les 195 zones de police du pays, un des documents de référence en matière de stratégie policière locale : c'est dans ce document que nous déterminons les phénomènes de criminalité contre lesquels nos actions policières seront orientées prioritairement ces 4 prochaines années...

Ces priorités zonales ont été validées lors du dernier Conseil zonal de Sécurité, composé du bourgmestre, du procureur du Roi de Tournai, du chef de corps, des directeurs coordinateur et judiciaire de la police fédérale de Tournai. Pour déterminer les phénomènes prioritaires, une phase de scanning et d'analyse importante a été menée par le service stratégie de la zone pendant plusieurs mois : analyses statistiques, sondages auprès de la population, de nos partenaires (policiers ou externes) et de nos collaborateurs, compte-rendu divers. Sur base de ce scanning, 4 phénomènes ont été choisis en termes de priorités : *l'insécurité routière, les vols dans habitations, les nuisances de quartiers et la problématique des stupéfiants (deal/trafic)*. Une attention particulière sera également accordée aux *vols avec violences, aux vols par ruse, aux violences liées au football (supporters) et au radicalisme*, quel qu'il soit. Chaque priorité et attention particulière se décline en de multiples actions opérationnelles, tantôt préventives, tantôt répressives. Attention, la liste ci-dessous n'est pas exhaustive. Certains plans d'action plus opérationnels revêtent un caractère plus confidentiel.

L'insécurité routière

Dans le domaine de l'insécurité routière, nous allons principalement orienter nos actions en fonction de 2 critères : l'analyse des accidents (quelles sont les routes accidentogènes) et les plaintes des riverains relatives aux problèmes en la matière : vitesse, stationnement, etc. Nos actions 2014 porteront principalement sur l'éducation des jeunes cyclistes via le brevet cycliste et le rallye vélo et la sécurisation des abords d'écoles. Au niveau répressif, les thèmes retenus sont la vitesse, l'alcool au volant, le non-port de la ceinture de sécurité et les cyclomoteurs trafiqués et les contrôles ne manqueront pas dans tous ces domaines : 61 au total sont planifiés pour 2014 ! Nos conseillers en mobilité auront également pour tâche d'assurer le suivi des Commissions sécurité routière organisées par l'administration communale.

Les vols dans habitations

Les efforts injectés en matière de prévention seront maintenus : visites et conseils à domicile des victimes de vols dans habitations, informations auprès des candidats bâtisseurs (nouvelles construction ou rénovations), documentations remises aux nouveaux arrivants, le maintien des surveillances habitations et du dispositif « police veille » durant les vacances. En termes d'enquêtes, une attention particulière sera accordée aux magasins de revente de seconde main et les collaborations judiciaires mutuelles judiciaires seront renforcées avec les services de police voisins.

Les nuisances de quartier

En parallèle à la lutte contre les tapages nocturnes causés par les débits de boissons, nos actions « nuisances de quartier » viseront principalement les groupes de jeunes et les nuisances qui en découlent. Autre point d'attention : les tags. L'objectif de notre action sera la détection rapide des graffitis (principalement par les agents de quartier) et la communication de ceux-ci aux services de nettoyage communaux pour leur éradication.

La problématique des stupéfiants

Cette problématique sera principalement abordée sous l'angle d'enquêtes orientées vers le deal et le trafic par la section « stup » de notre service de recherches. L'approche préventive de cette problématique prendra la forme de séances d'informations sur les types de produits et la répression en la matière au bénéfice de professionnels (enseignants, personnel soignant) en contact régulier avec les utilisateurs potentiels.

En matière de vols avec violence

Deux types de vols avec violences feront l'objet d'actions spécifiques : les vols sur la voie publique et les vols à main armée dans les commerces. Une action de sensibilisation des commerces à risque sera effectuée conjointement par les agents de quartier et la cellule prévention et un suivi systématique des victimes sera assuré par notre pôle psychosocial.

En matière de vols par ruse

La communication sur ce phénomène est primordiale et nous veillerons à médiatiser le maximum d'informations sur ce phénomène. En collaboration avec le service « seniors » de l'Echevinat des affaires sociales de la ville de Mouscron, nous irons à la rencontre des citoyens de plus de 65 ans en proposant des séances de conseils et d'informations en matière de prévention. Une vingtaine de dates seront proposées. Cette action s'étalera sur toute l'année 2014 et devrait s'achever en 2015.

Les violences liées au football

Avec la présence d'un club de D2 sur notre territoire (D1 pour la saison 2014-2015), notre zone de police se doit de respecter la législation en matière de suivis des supporters et de gestion de l'ordre public au sein et autour du stade. Nos actions en la matière vont de la préparation de chaque rencontre avec le club, le suivi des supporters à risque, la gestion de la vidéosurveillance lors des rencontres à domicile et l'encadrement des matches par nos spotters lors de chaque rencontre.

Le radicalisme

Les initiatives en la matière ne manquent pas. Par soucis de confidentialité, nous nous limiterons à mettre en évidence notre partenariat avec les services compétents de la Police judiciaire de Tournai.

Mouscron, février 2014